

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2023/035

Genève, le 24 mars 2023

CONCERNE :

Enregistrement des établissements élevant en captivité à des fins commerciales
des espèces animales inscrites à l'Annexe I

Contexte

1. Au paragraphe 4 de l'Article VII, la Convention spécifie que les spécimens d'une espèce animale inscrite à l'Annexe I élevés en captivité à des fins commerciales seront considérés comme des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II. Dans la résolution Conf. 12.10 (Rev. CoP15), la Conférence des Parties est convenue que la dérogation figurant à l'Article VII, paragraphe 4, devrait être appliquée par le biais de l'enregistrement, par le Secrétariat, des établissements élevant en captivité à des fins commerciales des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe I. Au paragraphe 5 de cette résolution, la Conférence décide ce qui suit :
 - b) *que la responsabilité première d'approuver les établissements d'élevage en captivité au titre de l'Article VII, paragraphe 4, incombe à l'organe de gestion de chaque Partie, qui agira en consultation avec l'autorité scientifique de cette Partie ;*
 - c) *que l'organe de gestion fournit au Secrétariat les informations appropriées pour obtenir l'enregistrement et le maintien au registre de chaque établissement d'élevage en captivité comme indiqué à l'annexe 1 ;*

La capacité du Secrétariat à examiner les demandes d'enregistrement est limitée. Afin de faciliter cet examen, il est demandé aux Parties de veiller à ce que les informations fournies dans les demandes qu'elles soumettent soient complètes et exactes. Le rôle du Secrétariat est avant tout de vérifier que les informations requises ont été fournies.

Demande d'enregistrement à l'étude

2. Il a été demandé au Secrétariat d'inclure dans le *Registre des établissements élevant en captivité à des fins commerciales des espèces animales inscrites à l'Annexe I* les établissements suivants :

Pays	Espèce	Voir
Thaïlande	<i>Pangasianodon gigas</i> et <i>Probarbus jullieni</i>	Annexe

3. En ce qui concerne le paragraphe 5 de l'annexe 1 de la résolution Conf. 12.10 (Rev. CoP15), le Secrétariat a accepté l'assurance de l'organe de gestion de la Thaïlande que les exigences de l'Annexe 1 ont été respectées.
4. Conformément aux dispositions de la résolution Conf. 12.10 (Rev. CoP15), annexe 2, l'établissement sera inscrit au registre du Secrétariat 90 jours après la date de la présente notification, soit le 22 juin 2023, à moins que le Secrétariat ne reçoive d'une Partie une objection pleinement documentée et comprenant les éléments de preuve ayant suscité ses préoccupations.

Thaïlande	
A-TH-XX	Loei Inland Fisheries Research and Development Center Propriétaire/gérant: Director of Loei Inland Fisheries Research and Development Center 412, Chiang Khan sub-District Chiang Khan 42110 Loei Tel: +66 4282 1076 loeiinland2018@gmail.com https://www4.fisheries.go.th/local/index.php/main/welcome/rfa-loei
Date d'établissement : 28/06/2012	
Espèce élevée <i>Pangasianodon gigas</i> <i>Probarbus jullieni</i>	
Origine du cheptel Transféré de Phayao Inland Fisheries Research and Development Center pour <i>Pangasianodon gigas</i> Transféré de Nong Khai Inland Aquaculture Research and Development Center pour <i>Probarbus jullieni</i>	
Marquage des spécimens Spécimens vivants marqués de code barre ou code QR.	

A-TH-XX	Nongkhai Inland Aquaculture Research and Development Center Propriétaire/gérant: Director of Nongkhai Inland Aquaculture Research and Development Center 152, Phan Phrao sub-District Si Chiang Mai 43130 Nongkhai Tel: +66 4245 1195 nongkhaifish@hotmail.com https://www4.fisheries.go.th/local/index.php/main/site/rfa-nongkhai
Date d'établissement : 2003	
Espèce élevée <i>Pangasianodon gigas</i> <i>Probarbus jullieni</i>	
Origine du cheptel Transféré de Phayao Inland Fisheries Research and Development Center pour <i>Pangasianodon gigas</i> Capturé à l'état sauvage conformément aux réglementations nationales pour <i>Probarbus jullieni</i>	
Marquage des spécimens Spécimens vivants marqués de code barre ou code QR.	

A-TH-XX	Phra Nakhon Si Ayutthaya Inland Aquaculture Research and Development Center Propriétaire/gérant: Director of Phra Nakhon Si Ayutthaya Inland Aquaculture Research and Development Center 32 Moo 2, Pho Taeng Bangsai 13290 Phra Nakhon Si Ayutthaya Tel: +66 35704171 ifayutthaya@yahoo.com www4.fisheries.go.th/rfa-ayutthaya
Date d'établissement	: juillet 2004
Espèce élevée	<i>Pangasianodon gigas</i>
Origine du cheptel	Capturé à l'état sauvage conformément aux réglementations nationales
Marquage des spécimens	Spécimens vivants avec une étiquette sur l'emballage indiquant la taille, le nombre de spécimens ou le poids.

A-TH-XX	Udon Thani Inland Aquaculture Research and Development Center Propriétaire/gérant: Director of Udon Thani Inland Aquaculture Research and Development Center 595, Phoa Niyom Road, Mak khaeng sub-District Mueang 41000 Udon Thani Tel: +66 4222 1167 udonfish@yahoo.com https://www4.fisheries.go.th/local/index.php/main/site2/rfa-udonthani
Date d'établissement	: juin 2017
Espèce élevée	<i>Pangasianodon gigas</i> <i>Probarbus jullieni</i>
Origine du cheptel	Transféré de Phayao Inland Fisheries Research and Development Center pour <i>Pangasianodon gigas</i> Transféré de Nong Khai Inland Aquaculture Research and Development Center pour <i>Probarbus jullieni</i>
Marquage des spécimens	Spécimens vivants marqués de code barre ou code QR.

A-TH-XX	Ratchaburi Inland Aquaculture Research and Development Center Propriétaire/gérant: Director of Ratchaburi Inland Aquaculture Research and Development Center 78 M00. 2 Mueang Ratchaburi 70000 Ratchaburi Tel: +66 3291 9572-3 if.ratchaburi@gmail.com https://www4.fisheries.go.th/local/index.php/main/site2/rfa-ratburi
Date d'établissement	: mars 1997
Espèce élevée	<i>Probarbus jullieni</i>
Origine du cheptel	Transféré de Kanchanaburi Inland Fisheries Research and Development Center ,Nong Khai Inland Aquaculture Research and Development Center
Marquage des spécimens	Spécimens vivants marqués de code barre ou code QR.

A-TH-XX	Kanchanaburi Inland Fisheries Research and Development Center Propriétaire/gérant: Director of Kanchanaburi Inland Fisheries Research and Development Center 82 Moo.1 Muangchum Thamuang 71110 Kanchanaburi Tel: +66 3461 1144 kanchanaburii@yahoo.com https://www4.fisheries.go.th/local/index.php/main/site/rfa-Kanchanaburi
Date d'établissement	: décembre 2000
Espèce élevée	<i>Probarbus jullieni</i>
Origine du cheptel	Capturé à l'état sauvage conformément aux réglementations nationales
Marquage des spécimens	Spécimens vivants marqués de code barre ou code QR.